

1 – Association membre (AM)	
Association membre Nom de l'organisation	Association a-b-c-d (alphabétisation braille, conseil & développement)
Coordonnées Président Secrétaire	M. Jean-Marc Meyrat, président M. Michel Bondi, comptable Mme Francine Meyrat-Berthoud, secrétaire M. Heinz Rothacher, chargé de projet
Site internet	www.a-b-c-d.net
Carnets de route	www.jeanmarcmeyrat.ch
Personne de contact	M. Jean-Marc Meyrat
Adresse	Rue du Midi 26, CH-1969 Saint-Martin/VS
Téléphone	027 281 10 78, 079 212 29 48
E-mail	info@a-b-c-d.net
Historique date de création, réalisations antérieures, mission	Création le 8 février 2012. Réalisation et soutien d'une école pour enfants aveugles et malvoyants à Boulsa (Burkina Faso) en partenariat avec l'Association du centre de formation braille pour aveugles et malvoyants et les instances sanitaires locales. Transcription en braille des livres scolaires primaires du Burkina Faso, en faveur des associations du handicap visuel. Renforcement institutionnel et technique en faveur de l'Association Espoir des Malvoyants et Aveugles de Gaoua/BF.
Stratégie d'intervention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éducation : Alphabétisation en braille et développement global des enfants handicapés de la vue. 2. Santé : Mesures préventives en matière d'hygiène et des maladies liées à l'eau. 3. Formation : Apprentissages socio-professionnels adaptés au handicap visuel et formation continue des enseignants et du personnel d'encadrement. 4. Renforcement institutionnel : Management de qualité, transfert de technologie adaptée, développement, expertise. 5. Sensibilisation : Promotion et intégration de la personne aveugle et malvoyante dans la société burkinabè.
Pays d'intervention	Burkina Faso

<p>Secteurs d'activités</p>	<p>Empowerment et réhabilitation des personnes handicapées de la vue au Burkina Faso, notamment à Boulsa : Renforcement institutionnel, alphabétisation, scolarisation spécialisée, parrainages, formation adaptée. Gaoua : Renforcement institutionnel et mise en place d'une éducation spécialisée et d'une formation socio-professionnelle adaptée. Transfert de technologies adaptées.</p>
<p>Compétences au sein de l'AM, collaborations avec experts</p>	<p>L'AM possède des compétences dans le domaine du handicap visuel, de la formation adaptée, de l'éducation spécialisée, de la bonne gouvernance et de la gestion de projet. Appui d'experts de la DDC locale et de personnes ressources au Burkina Faso. Collaboration avec le réseau du handicap burkinabè.</p>
<p>Budget annuel Montant</p>	<p>CHF 35'000.-.</p>
<p>Financement sources de financement</p>	<p>Parrainages et dons, manifestations, cotisations des membres.</p>

Fiche 2 a : Présentation du Projet

- 2 a -	Projet
Nom de l'association	L'association a-b-c-d (alphabétisation braille, conseil & développement)
Nom du projet	Centre polyvalent de formation professionnelle, d'hébergement et d'alphabétisation pour enfants et jeunes aveugles et malvoyants
Coordonnées Personne de contact en Suisse	M. Jean-Marc Meyrat, président de l'association a-b-c-d www.a-b-c-d.net , carnets de route: www.jeanmarcmeyrat.ch
Adresse	Rue du Midi 26, CH-1969 Saint-Martin/VS
Téléphone	027 281 10 78, 079 212 29 48
E-mail	info@a-b-c-d.net
Pays, région, localisation, commune (carte en annexe)	Burkina Faso, Région du Sud-Ouest, Province du Poni, Ville de Gaoua, Secteur 5 voir cartes Annexe 1
Contexte Cadres politique, économique, environnemental, social et culturel	<p>Contexte politique Suite aux événements d'octobre 2014 qui ont vu le départ du président Compaoré après 27 ans de pouvoir, le Burkina Faso est entré dans une phase de transition qui l'a mené jusqu'à des élections présidentielles et législatives en octobre 2015, ainsi qu'à des élections municipales en 2016. La présence dans toutes les instances de la société burkinabè pendant plusieurs décennies d'un parti omnipotent a eu pour effet que la plupart des communes ont été mises sous la tutelle des préfectures. Ceci a eu pour effet que peu de décisions susceptibles de soutenir les projets en faveur des personnes aveugles et malvoyantes n'ont pu être prises en attendant la mise en place de nouvelles autorités. Selon les spécialistes consultés, nous pouvons être raisonnablement optimistes quant à la suite des événements faisant ainsi confiance au sens aigu des responsabilités des Burkinabè.</p> <p>Contexte du handicap visuel au Burkina Faso, Prévalence de la déficience visuelle: voir Annexe 2</p> <p>Présentation de la ville de Gaoua Historiquement, Gaoua est une déformation coloniale de « ghanwéra » qui signifie route de Ghan. Située à environ 395 km de Ouagadougou, la capitale politique du Burkina Faso, la ville de Gaoua est la capitale de la Région du Sud-ouest et de la Province du Poni faisant frontière avec les républiques de la Côte d'Ivoire et du Ghana. La ville a connu durant ces dernières années une forte croissance démographique non seulement à cause du bétonnage de la route nationale n° 12 qui a augmenté le trafic des biens et des personnes, mais aussi à cause des découvertes des sites d'or dans la province, plus précisément dans la ville de Gaoua, qui attirent de nombreux</p>

Fiche 2 a : Présentation du Projet

	<p>touristes. Entourée par des collines, la ville de Gaoua présente de nombreuses potentialités tant sur le plan culturel qu'historique.</p> <p>L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, le commerce, l'artisanat (vannerie, poterie, tissage), l'élevage et la petite pêche. Avec une population autochtone de Lobi et de Birifor on y trouve également les autres ethnies du Burkina Faso. À noter qu'à l'instar du reste du pays, les ethnies présentes dans la région vivent en bonne intelligence.</p> <p>Les moyens de communication restent basés sur le modèle ancien. Cependant, on constate une émergence des nouvelles techniques de l'information et de la communication.</p>
<p>Justification du projet Résumé</p>	<p>Descriptif succinct du projet</p> <p>Les premiers contacts avec Yara Kambou, le président du partenaire local, remontent à 2012. Par la suite, des rencontres régulières ont eu lieu. La dernière en date, en janvier 2016. A cette occasion, l'Association Espoir des Malvoyants et Aveugles de Gaoua (AEMAG) nous a présenté un projet que nous lui avons demandé de redimensionner compte tenu des ressources de notre association et du contexte régional.</p> <p>Notre première tâche n'a pas été d'identifier les besoins d'ores et déjà connus, mais d'inscrire ce projet dans le tissu associatif existant et de mettre en place des synergies avec les acteurs sur le terrain.</p> <p>Notre première démarche a donc été de recenser ce qui se faisait sur place et de connaître les structures prévues à moyen et long terme pour soutenir les enfants et jeunes adultes aveugles et malvoyants.</p> <p>Après avoir pris contact avec l'organisme faitier du handicap de la vue au Burkina Faso, l'Union Nationale de l'Association Burkinabè pour la Promotion des personnes Aveugles et Malvoyantes (UN-ABPAM), nous avons été informés qu'un projet de classes pour enfants handicapés de la vue (HDV) a été mis en place en collaboration avec l'école catholique de Gaoua.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ C'est la raison pour laquelle, le présent projet qui se veut être une première au Poni vise, en premier lieu, à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes HDV dans divers domaines tels que: le maraîchage, le tissage, l'élevage, le séchage de produits alimentaires, etc. ○ En second lieu, ce projet a pour objectif de proposer un hébergement encadré des enfants HDV intégrés dans les classes au sein de l'école catholique pour pallier l'énorme difficulté à trouver des familles d'accueil pour ces enfants qui proviennent de toute la région. Un programme pédagogique s'ajoute pour assurer l'éducation classique, les tâches courantes de la vie et le suivi de cours d'appui scolaires. ○ En troisième lieu, le centre polyvalent poursuivra les cours d'alphabétisation en braille pour jeunes et adultes HDV. Actuellement l'AEMAG gère sept classes de 70 élèves, activité financée par le Fonds national d'alphabétisation et d'éducation non formelle (FONAENF) depuis 2006. <p>À terme, ce centre polyvalent sera autonome grâce à diverses activités génératrices de revenus décrites plus loin. Il tendra également à créer des emplois réservés aux personnes aveugles et malvoyantes.</p> <p>À moyen terme, il représentera un cadre d'expression artistique et culturelle susceptible de promouvoir l'intégration des personnes aveugles et malvoyantes dans la société.</p> <p>Pour répondre aux manques et aux besoins évoqués, le projet prévoit de mettre à disposition une infrastructure adéquate, adaptée et fonctionnelle à l'AEMAG. Le futur centre polyvalent de formation et d'hébergement comprendra</p>

Fiche 2 a : Présentation du Projet

	<p>la construction de cinq bâtisses sur un terrain de 7852 m2, propriété de l'AEMAG:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une salle polyvalente avec un dortoir et un bureau, - des latrines et douches, - une cuisine avec un magasin (stock), - une paillote (réfectoire) et - une loge du gardien. <p>La capacité d'accueil maximale est de 32 enfants et jeunes aveugles et malvoyants, femmes et hommes, sans distinction d'ethnie et de religion. Dix proviennent de l'école catholique primaire du lieu pour être hébergés et encadrés et 22 apprendront des métiers adaptés à leur handicap, notamment le maraîchage, les techniques du tissage et l'élevage. Ces activités sont des répliques et des modèles existants ailleurs au Burkina Faso. La supervision et les formations spécifiques sont assurées par la Coordination nationale «Braille-Alpha» dont l'AEMAG est membre. Une clôture du terrain, un forage d'eau potable, les aménagements, des formations adéquates et un accompagnement complètent la partie construction de l'infrastructure.</p> <p>Ce projet créera sept postes de travail, notamment pour les membres HDV de l'AEMAG. D'autres membres HDV de l'AEMAG pourront participer aux formations et séminaires proposés, ils pourront également participer aux activités pratiques que le centre polyvalent offrira.</p>
<p>Approche et stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence avec la stratégie d'intervention de l'Association - Réponses aux problèmes de dominance/dépendance - Rapport hommes/femmes - Renforcement institutionnel - Effet d'entraînement - Impacts indirects 	<p>Approches de travail et principes directeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche des moyens d'existence durables (Sustainable livelihoods approach - SLA). D'une manière générale, a-b-c-d place l'être humain au centre de ses préoccupations. Dans le cas de personnes HDV, une attention particulière est portée à la notion d'identité et d'estime de soi. Dans ses activités, a-b-c-d encourage d'une part une approche multisectorielle et globale de l'aide au développement incluant les aspects suivants: économique, sociale, culturelle, et personnelle. Et d'autre part a-b-c-d favorise une approche participative et délocalisée. - Right Based Approach (RBA): L'approche de la coopération au développement est basée sur le droit international, et ceci pour les hommes, les femmes et les enfants, indépendamment de leur milieu social, religieux, et leur appartenance ethnique. - A cause de la vulnérabilité des HDV, population pauvre et marginalisée, a-b-c-d favorise une approche coordonnée à base communautaire (ABC), notamment avec l'école catholique. - Les principes directeurs d'a-b-c-d sont orientés vers les besoins et la pertinence: a-b-c-d veut donner un soutien aux initiatives locales des personnes concernées répondant aux besoins des bénéficiaires et adapte les projets aux conditions locales et ressources disponibles. Les principes directeurs sont aussi orientés vers le contexte de l'environnement et vers des synergies communes. - a-b-c-d exerce le principe de l'égalité et de l'équité et veille à immobiliser tout abus de dépendance, de dominance ou de maltraitance que ce soit. Les filles et les femmes ont les mêmes opportunités que les garçons et hommes. Le rôle joué par les femmes dans le domaine de l'éducation est déterminant pour la réussite du projet. - La stratégie du renforcement institutionnel a pour but de rendre capable le partenaire local et de fixer à terme son indépendance, son autonomie et la pérennité du projet. - Le projet servira de référence pour les divers acteurs impliqués. a-b-c-d apportera à la coordination locale et à l'Etat burkinabè un modèle qui pourra être répliqué ailleurs.

Fiche 2 a : Présentation du Projet

	<ul style="list-style-type: none"> - L'impact indirect visé par le projet réside dans les activités d'alphabétisation et de la formation professionnelle, elles feront évoluer les mentalités et donneront aux personnes handicapées de la vue les moyens de mettre en valeur leur autonomie au quotidien et leur potentiel.
Durée du projet	2 ans
Déroulement chronologique	<p>Priorités établies en accord avec les instructions de l'architecte local.</p> <p>Première année:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forage du puits. - Construction des dortoirs et de la salle polyvalente - Clôture du terrain - Mise en place de l'aménagement du terrain pour le maraîchage. <p>Deuxième année:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de la loge du gardien, de la cuisine, des douches, des latrines et de la paillote. - Mise en place de l'infrastructure de l'élevage de porcs, de l'installation de l'électricité solaire et des aménagements pour les AGR. - Suivi des formations et de l'accompagnement par a-b-c-d.
<p>Partenaire principal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statut - Activités principales - Forces et faiblesses - Relations avec ONG du Nord 	<p>Association Espoir des Malvoyants et Aveugles de Gaoua (AEMAG)</p> <p>L'AEMAG est une association reconnue d'utilité publique le 20 janvier 2003 sous le récépissé N°2003-004/MATD/PPON/HC/G. Elle compte un effectif de 56 membres, 30 femmes et 26 hommes. Elle tient régulièrement ses rencontres statutaires, présente des rapports d'activités et financiers aux membres participants.</p> <p>Depuis sa création, l'AEMAG s'est fixée comme objectifs d'œuvrer pour l'insertion sociale et économique, culturelle, artistique et sportive des personnes HDV.</p> <p>Depuis 2006, elle a entrepris une campagne d'alphabétisation de ses membres en français fondamental «Méthode braille» grâce à l'appui financier du FONAENF (Fonds National d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle - Éducation pour tous) www.fonaenf.org.</p> <p>Ses partenaires sont notamment: l'État burkinabè, le FONAENF, la Coordination nationale «Braille-Alpha» et l'UN-ABPAM.</p> <p>Ses objectifs principaux consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir l'intégration sociale des HDV sans distinction ethnique, de sexe et d'appartenance religieuse. - donner un enseignement et une éducation de qualité aux enfants et jeunes HDV. - donner un enseignement professionnel adapté aux enfants HDV après leur cursus primaire. - alphabétiser les HDV jeunes et adultes. - sensibiliser les personnes aveugles et malvoyantes à la prévention de la transmission du VIH. <p>Forces:</p> <p>L'AEMAG est une association composée de membres voyants et déficients visuels. Elle est spécialisée dans</p>

Fiche 2 a : Présentation du Projet

	<p>l'alphabétisation en braille et possède les compétences et les connaissances que le domaine du handicap visuel requiert.</p> <p>Elle met au service ses expériences des HDV, ses connaissances et ses compétences dans l'ensemble de la Province.</p> <p>Elle gère des activités et des événements et organise des formations avec un fort engagement social pour les HDV. L'AEMAG est Chevalier de l'ordre du mérite de la Santé et de l'Action sociale pour services rendus à la Nation. Elle bénéficie régulièrement de formations pour formateurs et d'expertises professionnelles de la Coordination nationale « Braille-Alpha » par un partenaire suisse.</p> <p>Elle est également membre de la Fédération Burkinabè pour la promotion des Associations pour personnes Handicapées (FEBAH) et du Réseau pour la Promotion de l'Éducation Inclusive (RPEI).</p> <p>Elle est membre de la Coordination nationale « Braille-Alpha » de l'Alliance Biblique du Burkina Faso (ABBF) et bénéficie à travers elle de l'accès à la formation continue spécialisée et de la supervision de projets.</p> <p>Faiblesses:</p> <p>L'AEMAG a encore peu d'expérience dans la gestion et la formation d'enfants HDV, d'où une collaboration étroite avec l'école primaire, d'obédience catholique, qui gère des classes inclusives pour des enfants HDV.</p> <p>Le travail en relation avec les personnes HDV doit être guidé, adapté et sécurisé constamment ce qui peut compliquer ou retarder certaines actions.</p> <p>La communication peut s'avérer laborieuse depuis la Province du Poni (problème de connexion à internet) et les déplacements pour les HDV sont parfois difficiles.</p> <p>L'avenir politique reste encore incertain.</p> <p>Les relations avec le Nord présentent un fort lien avec son partenaire suisse. L'AEMAG et l'association a-b-c-d sont deux organisations qui se complètent, ayant des membres HDV, qui poursuivent les mêmes buts.</p>
<p>Autres partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom/statut - Rôle spécifique dans le projet 	<p>La Mission Évangélique Braille (MEB), une ONG spécialisée, fondée en 1956 et qui a son siège à Vevey. Elle a une longue expérience de coopération au développement au Burkina Faso et est soutenue par la FEDEVACO, la DDC et la communauté de coopération au sein de Pain pour le prochain. Elle est un partenaire privilégié d'a-b-c-d depuis sa création en 2012. Sur place, elle dispose d'un bureau de coordination nationale « Braille-Alpha », qui gère l'éducation nationale pour les HDV de 18 centres provinciaux, organise des formations en lien avec le handicap visuel, planifie des séminaires de Capacity Building ou encore enseigne les pratiques agro-écologiques pour aveugles. Elle gère une imprimerie braille à Ouagadougou en langue vernaculaire et en français.</p> <p>Ce projet s'inscrit en collaboration avec l'UN-ABPAM et la Coordination nationale « Braille-Alpha ». Le coordinateur national, M. Boubakar Ouedraogo, ambassadeur du braille au Burkina Faso, reconnu par l'Union Mondiale des Aveugles (UMA), supervise le projet de l'AEMAG à Gaoua et représente l'AEMAG aux Ministères de l'Éducation et de l'Action sociale. Le personnel professionnel peut bénéficier de formations spécialisées. Il est soutenu avec des moyens auxiliaires, du matériel braille et avec le transfert de technologies adaptées.</p>
<p>Ressources</p>	<p>Les 56 membres de l'AEMAG participent activement à la réalisation du projet, notamment les femmes auxquelles sont confiés le soin et l'éducation des enfants.</p>

Fiche 2 a : Présentation du Projet

<ul style="list-style-type: none"> - Personnel - Matériel - Participation locale/valorisation 	<p>L'AEMAG dispose d'un bureau exécutif de 12 membres, elle a mis sur pied une commission de projet de sept membres, incluant des personnes ressources externes et des conseillers.</p> <p>L'AEMAG organise des levées de fonds, met sur pied des activités de promotion et de sensibilisation et assure les relations officielles.</p> <p>L'AEMAG dispose d'acteurs du projet et d'experts externes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Silvère Nikiéma, architecte et maître d'ouvrage, - M. Justin Mandou, attaché de santé spécialisé dans l'ophtalmologie, - M. Boubakar Ouedraogo, coordinateur national agréé, superviseur officiel et formateur spécialisé, - Mme Justine Kaboré, responsable de l'éducation HDV à l'UN-ABPAM, - M. Thomas de Kerchove de Sensorial Handicap Cooperation, expertise en autonomisation et intégration des groupes sociaux avec un handicap. - Mgr Modeste Kambou, évêque du diocèse de Gaoua.
<p>Objectifs généraux</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pallier aux manques de réadaptation, d'insertion socio-économique et professionnelle et d'autonomie des jeunes handicapés de la vue (HDV) de la Province du Poni. 2. Proposer un hébergement pour les enfants HDV durant leur cursus scolaire. 3. Dispenser une éducation spécialisée et une formation adaptée aux enfants et jeunes adultes HDV, leur permettant d'accéder à la connaissance, au savoir-faire et à l'autonomie.

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Résultats escomptés	Activités	Date
<p>R1. Faciliter la réadaptation, l'insertion et l'autonomie des HDV de la province de Poni</p>	<p>Les bâtisses sont opérationnelles</p>	<p>5 bâtisses sont opérationnelles:</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Salle polyvalente, dortoirs et bureau b) Latrines et douches c) Cuisine et magasin (stock) d) Paillote (réfectoire) e) Loge du gardien 	<p>Phase de construction et d'aménagement de l'infrastructure selon planning</p> <p>Voir plans en Annexe 3</p>	<p>Année 1 et 2</p>
<p>R2a. Permettre l'hébergement et la formation scolaire aux enfants HDV</p> <p>Permettre l'alphabétisation d'adultes</p> <p>Permettre la formation pratique et l'intégration au monde du travail</p>	<p>Nombre d'enfants HDV hébergés et scolarisés</p> <p>Nombre d'adultes hébergés et alphabétisés</p> <p>Nombre d'adultes formés et intégrés dans le monde du travail</p>	<p>10 enfants HDV sont hébergés et pris en charge par année scolaire</p> <p>22 jeunes adultes HDV sont hébergés, alphabétisés et formés chaque année</p> <p>7 adultes HDV formés et intégrés</p>	<p>Prise en charges des enfants et jeunes HDV bénéficiaires</p> <p>Mise en place du programme adapté et du fonctionnement du centre polyvalent</p> <p>Appui à l'intégration sociale et professionnelle</p>	<p>Année 2ss</p>

Fiche 2 a : Présentation du Projet

R2b. Assurer la qualité de la formation	Nombre d'instructeurs/trices spécialisés/ées et capables d'enseigner les métiers adaptés aux HDV fonctionnant en permanence	2 postes d'instructeurs/trices spécialisés/ées sont formés/ées et enseignent les métiers adaptés aux HDV	Former les instructeurs/trices spécialisés/ées. Mise en place de la filière de formation. Installation des places et structures d'apprentissages pour exercer les métiers adaptés.	Année 2ss
R2c. Proposer un cadre de vie optimal aux HDV hébergés	Nombre de personnes chargées de l'encadrement Nombre de personnel d'appui	2 personnes sont chargées de l'encadrement pédagogique (moniteur et directeur) 1 gardien, 1 cuisinière et 3 personnes bénévoles formées par l'AEMAG appuient l'éducation, l'encadrement et l'hébergement des élèves HDV	Organiser l'encadrement. Assurer l'éducation classique, pédagogique et les tâches de la vie quotidienne. Gérer le suivi scolaire. Gérer l'hébergement.	Année 2ss
R2d. Assurer la formation professionnelle adaptée	Nombre d'apprenants ayant accès à une ou plusieurs formations professionnelles	22 apprenants HDV ont accès à une ou plusieurs formations professionnelles adaptées. Les bénéficiaires sont capables d'exercer un métier	Mise en place des ateliers de formation. Création des supports adaptés.	Année 1 et 2ss
R2e. Sensibiliser la population au handicap de la vue	Nombre de manifestations de sensibilisation	5 manifestations sont organisées avec les élèves et apprenants, ainsi que leur famille	Les familles des HDV et la population portent un regard positif sur les HDV et prennent conscience de leurs capacités. Le centre polyvalent est un lieu de vie qui débouche sur la promotion et l'intégration des HDV.	Année 2ss
R3a. Assurer la sécurité, l'approvisionnement en eau et en électricité des HDV	Eau potable disponible, terrain clôturé, électricité disponible, installation informatique adaptée	1 forage d'eau potable, 1 clôture du terrain, 1 électrification solaire, 1 équipement informatique adapté	Mise en place des cinq ouvrages et démarrage du fonctionnement et des activités	Année 2
Assurer une source de revenu et d'alimentation	Nombre de porcs en élevage	1 porcherie, voir Annexe 3		
R3b. Assurer une qualité	Nombre de réclamations Nombre de lettres de satisfaction	3 réclamations 4 lettres de satisfaction	Un suivi de qualité est appliqué, la justesse est avérée et la réalité du	

Fiche 2 a : Présentation du Projet

	Evaluation de garantie lors de l'inauguration	1 évaluation	terrain est prise en compte. Le projet devient une référence applicable ailleurs
R3c. Assurer une rigueur financière	Le budget est tenu Nombre d'AGR opérationnelles	8% Taux d'écart par rapport au budget 7 AGR sont opérationnelles et se poursuivent et 1/3 couvrent les frais	Le bureau exécutif de l'AEMAG suit rigoureusement l'évolution des recettes et informe a-b-c-d

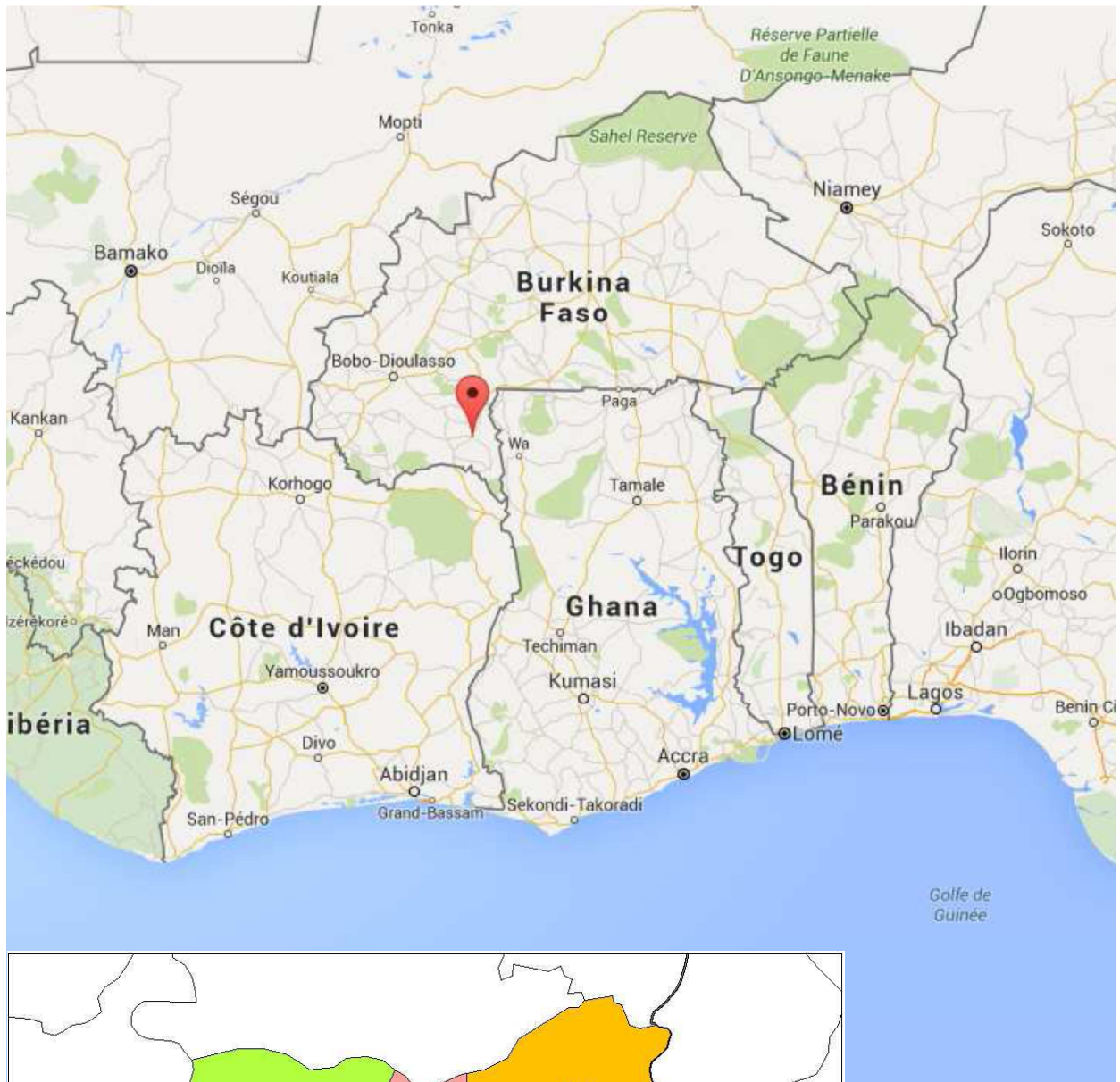
Bénéficiaires directs	32 personnes handicapées de la vue (HDV) par année scolaire, 3 formateurs/encadreurs salariés, 4 employés et 56 membres de l'association.
Suivi et évaluation	a-b-c-d effectue chaque année une visite sur le terrain (organe de partenariat). Le coordinateur local supervise la mise en place du projet et des formations (organe de contrôle et rapports). Les acteurs et experts externes suivent le projet (organe de conseil). Une analyse externe à l'issue de la 5 ^{ème} année est planifiée (organe d'évaluation).
Évaluation des risques	1) La non-acceptation des HDV par le voisinage est atténuée par un travail de sensibilisation et de participation. 2) La fragilité en matière de transparence et d'information est réduite par la supervision du coordinateur burkinabè et par la fréquence des échanges et visites d'a-b-c-d. 3) Un désengagement de l'école catholique, assurant la scolarité des enfants HDV, peut déboucher sur un avenant au projet : Agrandissement des locaux et engagement d'enseignants spécialisés. 4) L'incapacité des parents à financer leur participation peut déboucher sur un projet de parrainage. 5) Une mauvaise exécution des travaux de construction est signalée par le coordinateur national. 6) L'incertitude politique suite au changement de la présidence du pays s'est normalisée.
Pérennité - Perspective après-projet - Ressources disponibles - Mesures de pérennisation	Poursuite des visites de terrain régulières par a-b-c-d. a-b-c-d s'engage à mettre en place un suivi de conseils et d'expertises. Elle met à la disposition de l'AEMAG des moyens et des services adaptés. La coordination nationale favorise la collaboration et le réseautage du domaine du handicap visuel local. a-b-c-d assure le support technique en matière de nouvelles technologies à l'intention des HDV. a-b-c-d se tient à disposition, si nécessaire, pour d'autres investissements au centre polyvalent.

Budget détaillé global et Budget prévisionnel d'exploitation [voir Annexe 4](#)

St-Martin, 29 mars 2016, correction 11 mai 2016
 Heinz Rothacher, chargé de projet

Annexe 1

Carte du Burkina Faso indiquant la ville de Gaoua, lieu du projet



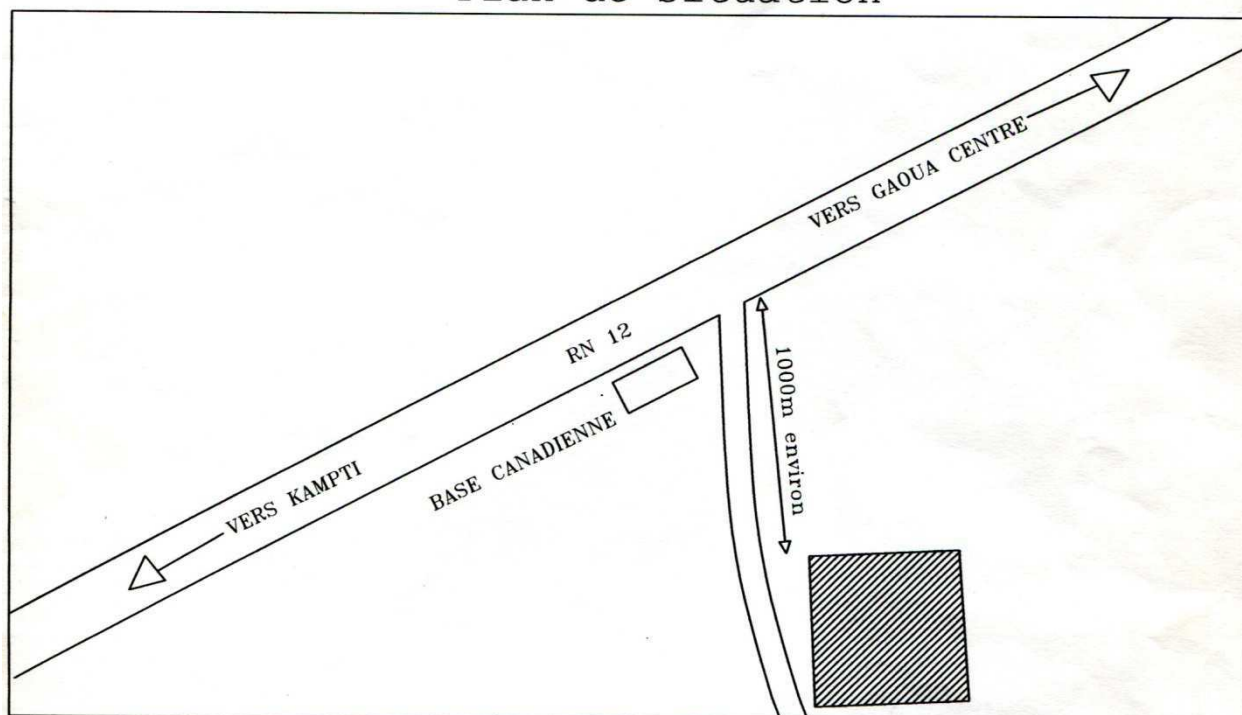
< Carte montrant la Province du Poni et la Commune de Gaoua.

Page suivante :
Plan de situation du terrain du projet. >

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

CROQUIS DE SITUATION D'UN TERRAIN SIS A GAOUA
PROVINCE DE PONI / COMMUNE DE GAOUA
DEMANDEUR: Monsieur ASSOCIATION ESPOIR DES MALVOYANTS
ET AVEUGLES DE GAOUA (AEMAG)
SUPERFICIE: 7852m²
ECHELLE : 1/ 1000è

Plan de situation



ECHELLE:1/4000è

Bobo-Dioulasso le 21/10/2013
Le Chef de Service du Cadastre
et des Travaux Fonciers


Karim OUEDRAOGO
Inspecteur du Cadastre

Lévé et dressé
par l'Oprateur Topographe
soussigné

Le 19 Octobre 2013


Hamadé H. SAWADOGO

Annexe 2

Contexte du handicap visuel au Burkina Faso

Certains membres du comité d'a-b-c-d sont actifs au Burkina Faso depuis de nombreuses années. Ainsi, nous pouvons appréhender au plus près la situation qui prévaut dans ce pays.

Nous assistons à l'éclosion de nombreuses associations locales, souvent éphémères, qui ont pour but de récolter des fonds auprès des bailleurs des pays du nord pour mener à bien une tâche énorme pour venir en aide aux personnes aveugles et malvoyantes.

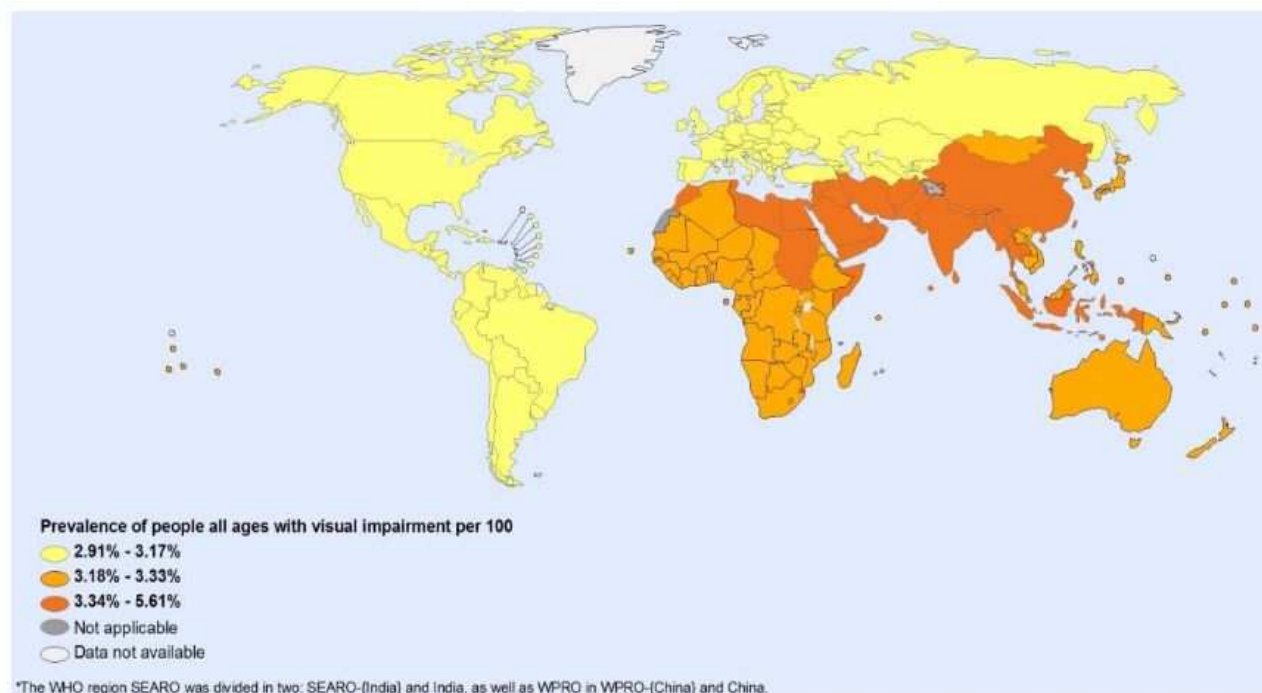
Quelles sont les causes de cette situation:

- L'absence de moyens de l'Etat pour prendre en compte les besoins légitimes des personnes handicapées.
- L'espoir pour certains responsables d'associations de rendre leur vie et celle de leurs proches moins précaires.
- La préservation de certains pré-carrés.
- Le manque de communication entre associations, au nord comme au sud.
- Au Burkina Faso le handicap visuel est un grand facteur de marginalisation et d'exclusion.
- Le manque de statistique fiable sur les handicapés visuels.
- Le manque de moyens de l'Etat pour la prise en charge de scolarisation des enfants handicapés visuels.

Au Burkina Faso comme dans nombre de pays d'Afrique, les personnes handicapées sont considérées, par ignorance et par superstition, comme des bouches inutiles à nourrir. Elles sont sujettes au rejet et à la stigmatisation et rencontrent d'énormes difficultés à s'intégrer dans leur communauté. Elles sont exposées à toutes sortes d'abus: analphabétisme, chômage, famine et en sont souvent réduites à la mendicité. De plus, l'absence de structures de formation pouvant accueillir et former cette catégorie de personnes constitue un goulot d'étranglement auquel doivent faire face quotidiennement les personnes handicapées visuelles au Burkina Faso en général et dans la région de Gaoua en particulier.

Cependant quelques aspects sont encourageants aujourd'hui ; c'est notamment la prise en compte de l'éducation inclusive dans le programme national de l'enseignement et le décret d'application de la convention internationale des Nations-Unies relatives aux droits des personnes handicapées ratifiée par le Burkina Faso. Faute de moyens, ces grands principes peinent à être efficaces sur le terrain. Malgré les difficultés, différents projets conduisent des programmes d'alphabetisation.

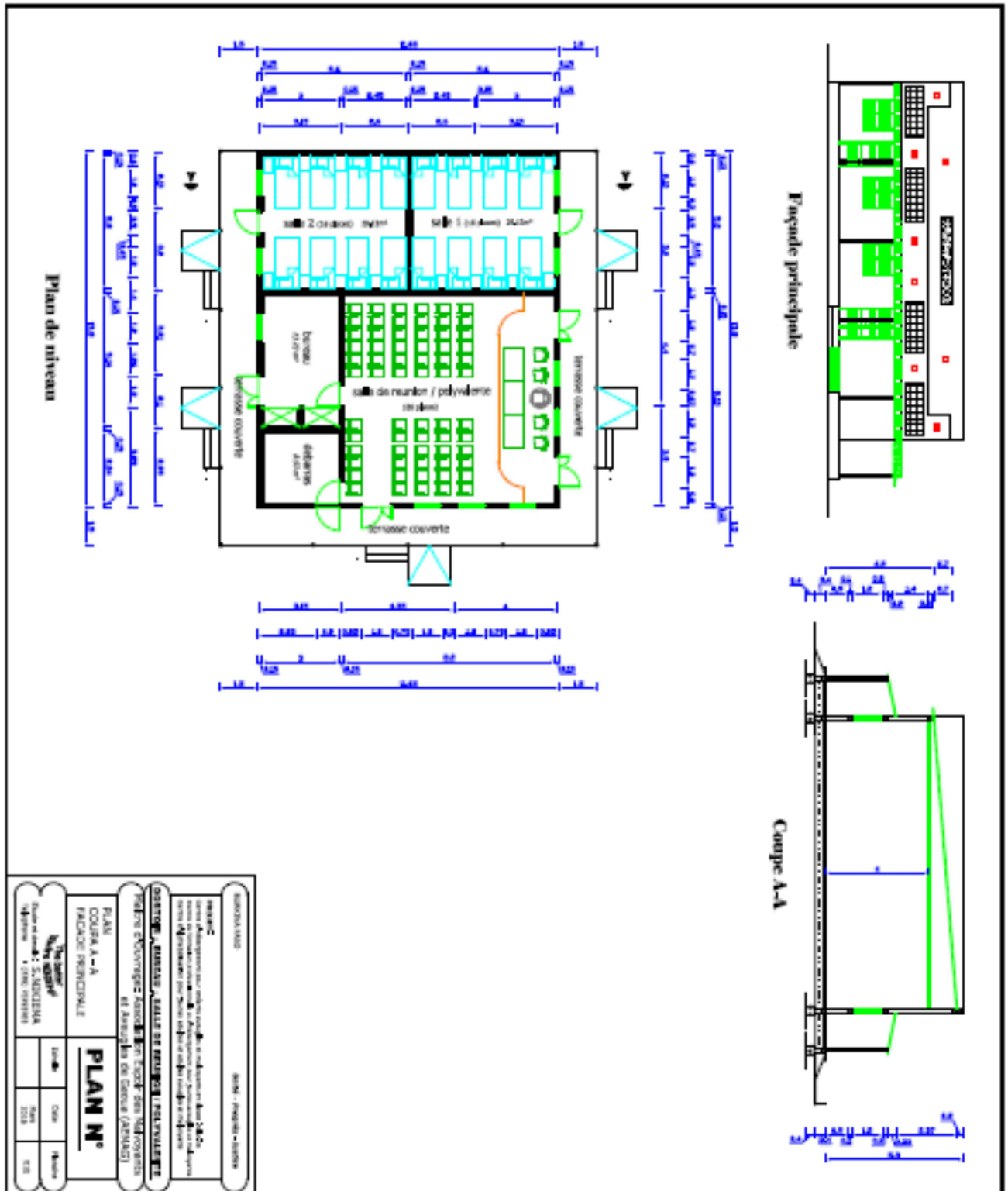
Prévalence de la déficience visuelle dans le monde



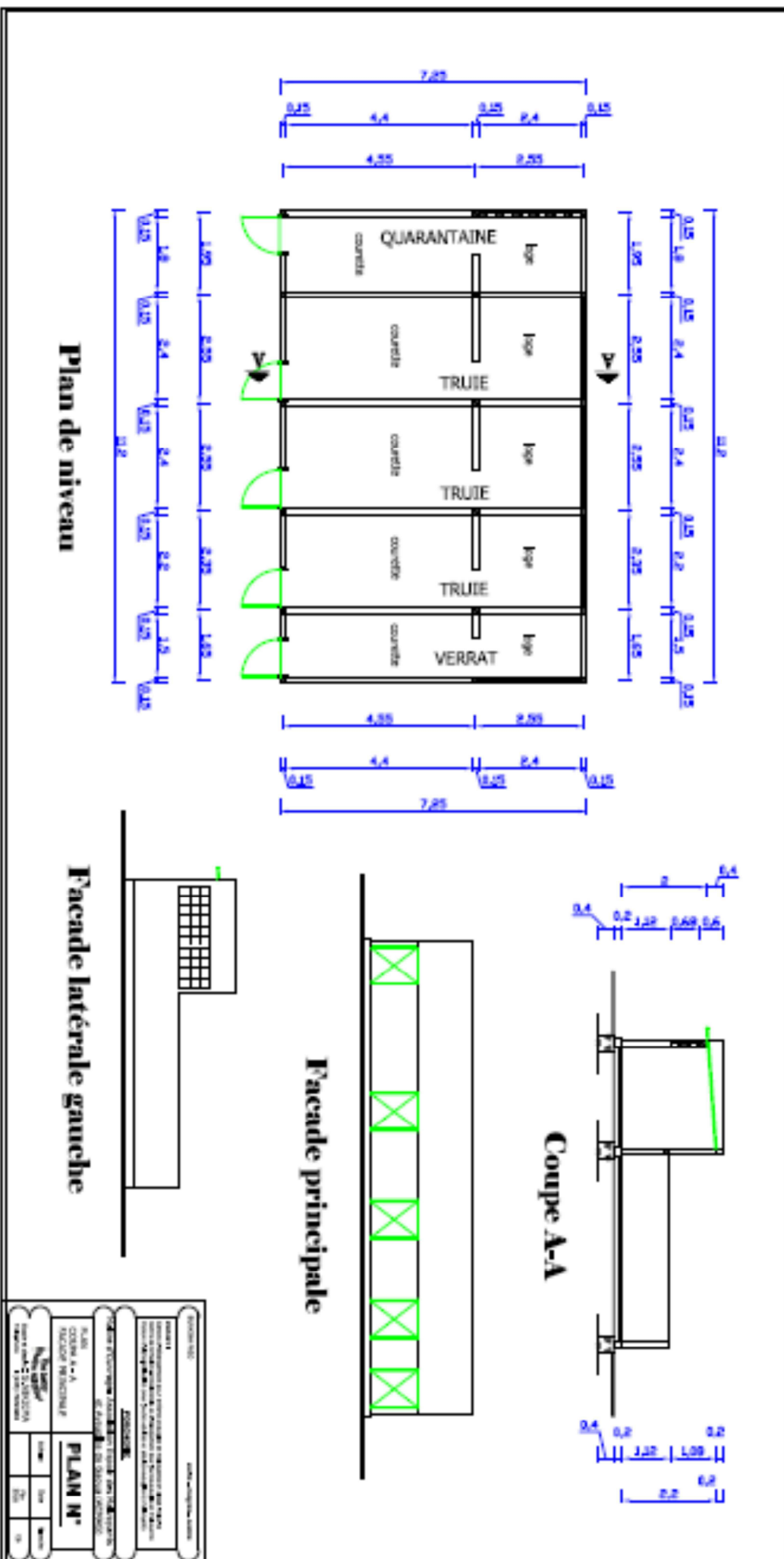
Organisation mondiale de la Santé, « Visual Impairment and Blindness 2010 », in http://www.who.int/blindness/data_maps/VIFACTSHEETGLODAT2010full.pdf?ua=1

Annexe 3

Plans du centre polyvalent avec sa structure d'accueil



Plans de la
porcherie pour
l'AGR
Élevage porcin



PROJET : PORCHERIE POUR L'ÉLEVAGE PORCIN AGR		ÉLÉMENT : PLAN N°	
DATE : 2023	ÉCHELLE : 1/50	N° : 01	DATE : 2023
ÉLABORÉ PAR : [Nom de l'architecte]			
VÉRIFIÉ PAR : [Nom de l'architecte]			

Annexe 4

Budget détaillé global - Centre polyvalent pour enfants aveugles/Burkina*taux 615*

Résultats	Devis	FCFA	CHF
R1	Construction du centre en 5 bâtisses		
	1) Bâtisse comprenant un dortoir filles et garçons, un bureau et une salle polyvalente avec terrasses abritées	13'823'890	22'478
	2) Bâtisse comprenant des latrines et douches, filles et garçons séparés	3'135'392	5'098
	3) Bâtisse comprenant une cuisine et un magasin (stock)	3'468'387	5'640
	4) Bâtisse d'une paillote (réfectoire)	2'581'957	4'198
	5) Bâtisse d'une maison pour le gardien	2'039'942	3'317
	Total R1	25'049'568	40'731
R2	Empowerment des personnes bénéficiaires		
R2b	Formations spécialisées formateurs et moniteurs	2'152'500	3'500
R2c R2d	Matériel auxiliaire, pédagogique, didactique, braille, informatique	2'552'250	4'150
R2d	Informatique et internet, appui au démarrage	240'000	390
R2a R2e	Consommables pour le démarrage	800'000	1'301
	Total R2	5'744'750	9'341
R3	Activités d'appui: AGR, aménagements, équipements, sécurité, autonomie et évaluation		
R3a	Installation d'une porcherie productive de 5 loges	3'797'548	6'175
R3a	Fonds investissement pour l'élevage porcin	700'000	1'138
R3a	Forage d'un puits d'eau potable	5'715'000	9'293
R3a	Installation d'une clôture du terrain du centre	150'000	244
R3a	Aménagement des activités de maraîchage	300'000	488
R3a	Installation d'un dispositif électrique autonome à énergie solaire	5'993'000	9'745
R3a	Equipped du mobilier du centre polyvalent et installation des productions artisanales (AGR)	5'582'500	9'077
R3b R3c	Evaluation, gestion de qualité	1'845'000	3'000
	Total R3	24'083'048	39'159
	Total budget	54'877'366	89'231

Page suivante :

Budget prévisionnel d'exploitation et du fonctionnement du projet, charges et recettes sur 5 ans

Budget prévisionnel d'exploitation et AGR	615	=1 CHF	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5	Observations
Descriptif	FCFA	CHF	Charges	Charges	Charges	Charges	Charges	
Fonctionnement du Centre/Dépenses	projet							
- Salaires								
2 instructeurs professionnels/métiers adaptés	1'080'000	1'756	0	0	540'000	540'000	1'080'000	
1 moniteur responsable du centre	576'000	937	0	0	576'000	576'000	576'000	
1 gardien du centre (famille)	480'000	780	480'000	480'000	480'000	480'000	480'000	
1 cuisinière responsable	315'000	512	0	0	315'000	315'000	315'000	
1 directeur du centre 50%	420'000	683	0	0	420'000	420'000	420'000	
1 secrétaire (FONAENF) 3 bénévoles AEMAG	0	0	0	0	0	0	0	
- Frais administratifs								
Téléphone, taxes, frais de bureau	132'000	215	0	0	50'000	100'000	132'000	
Transports	200'000	325	50'000	50'000	100'000	100'000	200'000	
Maintenance, frais, formation continue	400'000	650	0	400'000	100'000	100'000	400'000	
- Apprenants								
Nourriture et habillement (HDV)	1'500'000	2'439	0	0	750'000	1'000'000	1'500'000	
Soins, hygiène, pharmacie	200'000	325	0	0	100'000	150'000	200'000	
- Frais pour le fonctionnement des AGR								
Elevage porcin: achat, vaccins, nourriture	700'000	1'138	0	0	700'000	700'000	700'000	
Maraichage: semences, produits, outillage	250'000	407	0	250'000	250'000	250'000	250'000	
Activités/artisanat: renouvellement matériel	200'000	325	0	0	100'000	150'000	200'000	
Combustible	150'000	244	0	100'000	100'000	150'000	150'000	
Total des charges	6'603'000	10'737	530'000	1'280'000	4'581'000	5'031'000	6'603'000	
Recettes du centre polyvalent et des AGR			<i>Recettes</i>	<i>Recettes</i>	<i>Recettes</i>	<i>Recettes</i>	<i>Recettes</i>	
- Part des parents et institutions								
Ecolage des parents, 30 x 20'000 FCFA	600'000	976	0	0	300'000	450'000	600'000	
Cantine endogène	50'000	81	0	0	30'000	40'000	50'000	
Carburant fournit par l'AEMAG	300'000	488	0	0	300'000	300'000	300'000	
Fournitures de bureaux, part AEMAG	360'000	585	0	0	200'000	300'000	360'000	
Subvention gouv. AEMAG	600'000	976	0	0	600'000	600'000	600'000	
- Part des AGR								
Vente de produits de l'élevage de porcs	2'200'000	3'577	0	0	1'500'000	2'200'000	2'200'000	
Vente de produits du maraichage	1'000'000	1'626	0	200'000	500'000	800'000	1'000'000	
Vente de produits du tissage	350'000	569	0	0	100'000	150'000	350'000	
Vente de moringa et fruits séchés	280'000	455	0	150'000	250'000	280'000	280'000	
Vente de beurre de karité et de sumbala	600'000	976	0	200'000	300'000	500'000	600'000	
- Autres ressources								
Locations de la salle polyvalente	225'000	366	0	0	100'000	200'000	225'000	
Location de chaises et bancs, stand de vivres	70'000	114	0	0	0	50'000	70'000	
Total des recettes	6'635'000	10'789	0	550'000	4'180'000	5'870'000	6'635'000	
Différence: - perte + bénéfice	32'000	52					32'000	

Nom de l'association :	a-b-c-d
Nom du projet :	Centre polyvalent pour enfants aveugles/Burkina

Période	Année 2016-2017		Année 2017-2018		TOTAL CHF	% contribution sollicitée
	Monnaie locale	CHF	Monnaie locale	CHF		
Postes budgétaires (selon dossier)	Budget du projet					
Charges : Dépenses envisagées par rubrique (mentionner le nom des rubriques R.1, R.2, etc.)						
R.1: Construction du centre, 5 bâtisses	13'823'890	22'478	11'225'678	18'253	40'731	0%
R.2: Les bénéficiaires, matériel/formations	-	-	5'744'750	8'860	8'860	100%
R.3: Actions d'appui, AGR/équipement/sécurité/autonomie	6'165'000	10'024	17'918'048	29'135	39'159	69%
TOTAL	19'988'890	32'502	34'888'476	56'248	88'750	

Produits : Financement projet							
Apport local	Institutionnel	360'000	585	360'000	585	1'170	
	Main d'œuvre					-	
	Matériaux			2'389'500	3'885	3'885	
	Autre - architecte	1'299'778	2'113	976'509	1'588	3'701	
	TOTAL participation locale (a)**	1'659'778	2'698	3'726'009	6'059	8'757	
Suisse	Fonds propres de l'AM (b)		14'804		29'189	43'993	
	Fonds communes Valaisannes (c)		-		-	-	
	Demande à Valais Solidaire (d)		15'000		21'000	36'000	
	TOTAL Projet (Fonds suisses)		29'804		50'189	79'993	45.0%
TOTAL PROJET			32'502		56'248	88'750	

** Il s'agit d'une estimation. Au niveau comptable, une pièce justificative synthétique mentionnant les différentes rubriques (institutionnelle, main d'oeuvre, matériaux) suffit. L'idée est de valoriser l'apport local.

Taux 1 CHF=

615 FCFA